

1. Intitulé du certificat ¹

Formateur(trice) - consultant(e)

2. Traduction de l'intitulé du certificat ²

3. Éléments de compétences acquis

La certification se décompose en quatre pôles, subdivisés en 10 compétences :

Pôle 1 : GERER ET DEVELOPPER SON ACTIVITE DE FORMATEUR CONSULTANT

Compétence 1 :

Définir une stratégie marketing (incluant la veille commerciale) et son positionnement, créer et commercialiser son offre de formation.

Compétence 2 :

Assurer la gestion et la coordination administrative, comptable et financière d'un dispositif ou d'une action de formation en respectant le cadre législatif et réglementaire.

Pôle 2 : INGENIERIE DE FORMATION : DIAGNOSTIQUER UN BESOIN DE FORMATION POUR PROPOSER UNE OFFRE ADAPTEE

Compétence 3 :

En tenant compte de la problématique globale de l'entreprise et des publics concernés, réaliser l'analyse et le diagnostic du besoin (écart entre compétences existantes et visées) afin de rédiger une offre de formation adaptée.

Compétence 4 :

Concevoir et rédiger l'ingénierie d'un dispositif de formation en définissant stratégies, méthodes, moyens et contenus pédagogiques à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs.

Compétence 5 :

Rédiger, présenter et soutenir face au commanditaire une proposition budgétisée argumentant la démarche et illustrée de supports visuels.

Pôle 3 : INGENIERIE PEDAGOGIQUE : ELABORER DES PROJETS, CONSTRUIRE DES DISPOSITIFS ET DES ACTIONS DE FORMATION, METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE D'EVALUATION

Compétence 6 :

A partir de l'ingénierie de formation, construire les modules en faisant intervenir dans le processus andragogique une approche pluridisciplinaire (sciences de l'éducation, psychosociologie, didactiques professionnelles, psychologie du travail ...).

Compétence 7 :

Optimiser l'utilisation des TICE (modules e-learning, espaces de travail collaboratif, partage des ressources en ligne), concevoir et réaliser des supports visuels attractifs pour faciliter les apprentissages.

Compétence 8 :

Construire une stratégie d'évaluation et des modes de validations en adéquation avec les objectifs visés.

Pôle 4 – ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION ET UN GROUPE EN FORMATION, GERER ET MANAGER UNE EQUIPE PEDAGOGIQUE

Compétence 9 :

Animer des actions de formation en utilisant démarches, techniques et méthodes adaptées aux objectifs, aux profils des participants, tenant compte des phénomènes et dynamiques de groupe, et respectant la posture et l'éthique de la profession.

Compétence 10 :

Manager, animer et réguler une équipe pédagogique de permanents et/ou vacataires pour favoriser sa cohésion et un travail en transversalité.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteur d'activités :

Le Formateur-Consultant exerce :

- soit en qualité de salarié dans un organisme de formation (la plupart du temps TPE/PME qui représentent + de 70% du marché), dans un cabinet conseil en ressources humaines, ou en entreprises. Il peut aussi être salarié à temps partiel et à employeurs multiples.
- soit en qualité de travailleur indépendant (intervenant vacataire, en portage salarial, ou en créant son propre cabinet de formation).

Type d'emplois accessibles :

Conseil en formation
 Formateur-Consultant
 Responsable de Formation / Responsable Pédagogique

Codes ROME :

K2101 - Conseil en formation,
 K2102 - Coordination pédagogique,
 K2111 - Formation professionnelle

Références juridiques des règlementation d'activités :

Quelles que soient les conditions d'exercice, le Formateur-Consultant (ou l'organisme qui l'emploie) sont soumis aux règles suivantes :

- Détenir un numéro de déclaration d'existence (DGEFP)
- Editer des bilans pédagogiques et financiers annuels
- Avoir un commissaire aux comptes au-delà d'un chiffre d'affaires de 150 000 €
- Exonération de TVA possible (article 264.4.4 du CGI)

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :

SIPCA

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national ⁴ : Niveau 6

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 6

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation ³

Base légale

Date de décision d'enregistrement : -
 Durée de l'enregistrement en années : -
 Date d'échéance de l'enregistrement : 03/07/2019

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences
 11 rue Scribe 75009 Paris

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications³

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Après un parcours de formation continue	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui
Par expérience	Oui

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis ³

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr/>

Centre national Europass

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass/>

¹ Dans la langue d'origine. | ² Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale. | ³ Le cas échéant. | ⁴ Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037964754/2020-07-24/>